

SOMMAIRE

Informations diverses

Le calendrier des manifestations

MAIRIE DE CIVRIEUX

Horaires d'ouverture

Lundi

11 h / 12 h 30 - 13 h / 18 h

Mercredi/vendredi

10 h / 12 h 30 - 13 h / 18 h

Samedi

8h30 / 11h30

Nos coordonnées

Téléphone : 04.78.98.01.61

Fax : 04.78.98.32.94

Email :
mairie.civrieux01@wanadoo.fr

Site internet :

www.mairie-civrieux01.fr

HOMMAGE A MONSIEUR LOUIS GAGNEUX

MAIRE DE CIVRIEUX - 1971-1995

Les conseillers municipaux, les membres du CCAS, le personnel communal se joignent à moi pour vous présenter nos sincères condoléances.

Monsieur GAGNEUX a été maire de Civrieux de 1971 à 1995, 24 ans au service de la population, avec dévouement et disponibilité. Il a marqué de son empreinte cette période.

Durant ces mandats, Civrieux a changé de visage, cette commune très rurale se développe et accueille peu à peu une nouvelle population. Pour organiser l'urbanisation le premier plan d'occupation des sols est mis en place à la fin des années 80. Les travaux d'assainissement et la construction d'une station d'épuration sont des chantiers importants, ainsi que la construction de la première salle des fêtes. Avec l'augmentation de la population le bâtiment école mairie devient l'école et la mairie s'installe dans la salle des fêtes. Une autre, plus vaste sera construite à l'entrée du village.

Le stade de football est aménagé, des vestiaires sont construits, c'est la grande époque de l'Etoile Sportive de Civrieux.

Deux infrastructures s'imposent à la commune, la construction de la ligne TGV et de l'autoroute. Monsieur GAGNEUX conduira les deux remembrements nécessaires à la restructuration des exploitations agricoles et deviendra le président de l'association foncière.

Dès 1971 il est le délégué de la commune au syndicat des eaux Dombes Saône dont il sera le président durant 12 ans. Il est à l'origine de la construction de l'usine de démanisation.

Dans le même temps il participe aux premières fondations de l'intercommunalité en créant avec des communes limitrophes un SIVOM. (Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple)

Nous le remercions pour cette vie d'élu, bien remplie. Nous retiendrons ce bel exemple d'engagement citoyen au service des autres et de la république.

Marie Jeanne BEGUET

CONSEILS MUNICIPAUX

Les séances du conseil municipal sont publiques

Mardi 3 septembre 2019

Mardi 1er octobre 2019

Mardi 5 novembre 2019

Mardi 3 décembre 2019

À 20 h 30, salle du conseil

ENQUETE PUBLIQUE REVISION AVEC CONJOINT DU PLU

Dernier jour : Vendredi 19 juillet 2019

CANICULES, FORTES CHALEURS, ADOPTEZ LES BONS REFLEXES

En période de canicules, il y a des risques pour ma santé, quels sont les signaux d'alerte ? Quels sont les bons gestes : voir les recommandations plus loin dans la lettre.. Toutes les informations sur le site Internet
« inpes.santepubliquefrance.fr », rechercher « canicules ».

TRAVAUX DE VOIRIE
PLUS DE 108 000 € INVESTIS DANS LES VOIRIES

Comme annoncés, d'importants travaux de voirie ont été réalisés au cours de ce début d'année :

Liaison Églantines Bergère : 22 340 €

Point d'Apport Volontaire (PAV) 3 956 € (financés par le SMICTOM)

Stationnement devant le PAV 2 906 €

Reprise bord de chaussée Route du Bois Ravat 17 280 €

Réfection pleine largeur Route du Chanay et Chemin du Pont de Pierre 24 550 €

Reprise parties dégradées Chemin de Paradis 28 380 €

Réfection pleine largeur Chemin de Paradis 4 320 €

Stabilisation bord de chaussée Rue des Écoliers 8 830 €



ENQUETE PUBLIQUE REVISION AVEC EXAMEN CONJOINT DU PLU

Date de début de l'enquête : lundi 17 juin 2019

Fin de l'enquête : vendredi 19 juillet 2019

Dossiers disponibles en mairie aux horaires d'ouverture de la mairie, ainsi que sur le site Internet de la Mairie
« www.mairie-civrieux01.fr »

Les observations sont à faire :

Par écrit : sur le registre mis à la disposition du public, par courrier postal adressé à la mairie de Civrieux, par mail à l'adresse de la commune, et via le site Internet de la mairie

Par une rencontre avec le commissaire enquêteur en mairie de Civrieux à la date suivante :

Le vendredi 19 juillet 2019, de 14h00 à 18h00

LES SEVERIENS DANS LA GRANDE GUERRE

A l'occasion de la célébration du centenaire de l'Armistice du 11 novembre 1918, le CCAS de Civrieux, soutenu par le Conseil Municipal, a tenu à produire une monographie en hommage aux Séveriens de la Grande Guerre.

Cette monographie est disponible sur le site Internet de la mairie. L'accès est le suivant :

<http://mairie-civrieux01.fr/index.php/publications>

NOUVELLE LIGNE SAONIBUS A CIVRIEUX : LES ECHETS CIVRIEUX TREVoux PASSERELLE

"A compter du 2 septembre 2019, l'itinéraire de la ligne A du réseau Saônibus sera modifié. Au départ de Trévoux – Passerelle (et non plus Trévoux Formans toujours desservi par les lignes 1 et C), la ligne A desservira toujours la ZI de Reyrieux et le village de Saint-Jean-de-Thurigneux mais également le village et le technoparc de Civrieux. Elle effectuera son terminus à la gare TER des Echets et non plus à la gare de Saint-André-de-Corcy.

La ligne A propose six allers-retours par jour du lundi au vendredi toute l'année. Certains trajets fonctionnent uniquement sur réservation.

Les trajets doivent être réservés au plus tard la veille du déplacement avant 18h du lundi au vendredi, ou le vendredi avant 18h pour un trajet le lundi. Les réservations s'effectuent par téléphone au 04 72 08 99 88 ou par mail à saonibus@transdev.com.

Les salariés et habitants des secteurs desservis qui voyagent en direction ou en provenance de l'agglomération lyonnaise bénéficieront ainsi d'un accès plus direct au TER.

Toutes les informations sur le réseau Saônibus sont disponibles sur www.ccdsv.fr ou www.transdev-rai.fr rubrique Saônibus"

Les horaires de la ligne B (Gare ST André- Civrieux- Neuville sur Saône sont inchangés

RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES – JOURS FERIES

Le jeudi 15 août 2019 étant férié, le ramassage aura lieu le samedi 17 août 2019

(poubelles à sortir le vendredi 16 août au soir)

CENTRES AERES 2019

LE CCAS rappelle qu'il participe aux centres aérés des enfants de Civrieux, à hauteur de 3,50 euros par jour, sur une période de minimum 3 jours consécutifs, avec un maximum de 15 jours.

Modalités pratiques : Vous devez apporter les justificatifs accompagné d'un RIB au secrétariat avant le 1er décembre 2019.

LES SANGLIERS

L'Arrêté de la Préfecture de l'Ain fixant les périodes et les modalités de destruction de l'espèce sanglier (*Sus scrofa*) du 1^{er} juillet 2019 au 30 juin 2020, est disponible en mairie de Civrieux.

ASSOCIATION PASSERELLE EN DOMBES

Coaching et soutien aux personnes en mobilité professionnelle (définition projet professionnel, CV, lettre de motivation, entretien, recherche de stage, alternance et postes).

Les permanences se déroulent tous les premiers samedis de chaque mois de 9h à 12h à la mairie d'Amberieux en Dombes. Prochaines permanences : 7 Septembre, 5 Octobre, 2 Novembre et 7 Décembre 2019.

L'association recherche des personnes à accompagner (filleuls), et des personnes en activité ou retraite pour être accompagnants (parrains).

LUDOTHEQUE DE CIVRIEUX

La ludothèque de Civrieux sera fermée à partir du 20 juillet inclus jusqu'au 4 septembre 2019

Monsieur ROUSSEL propose un atelier de jeu de construction le mercredi de 17 h à 18 h 30, avec un maximum de 8 enfants à partir 9 ou 10 ans pendant la période scolaire.

RESTRICTIONS TEMPORAIRES USAGES DE L'EAU

La Préfecture de l'Ain communique

L'état de sécheresse des bassins de gestion des eaux souterraines est au niveau ALERTE pour notre commune. Les dispositions de restriction sont valables à partir du 25 avril 2019 et au plus tard jusqu'au 31 octobre 2019.

Tous les citoyens sont incités aux économies volontaires pour tous les usages de l'eau.

L'Arrêté précisant les restrictions de certains usages de l'eau sur le Département de l'Ain est disponible en mairie, ainsi que sur le site internet des services de l'Etat : <http://www.ain.gouv.fr/>.

		Alerte	Exceptions
Mesures de limitations ou d'interdictions générales hors usages agricole et industriel À PARTIR DE TOUTES RESSOURCES HORS STOCKAGE D'EAUX PLUVIALES	Lavage des voitures	Interdit, hors stations professionnelles	Véhicules ayant une obligation réglementaire (véhicules sanitaires ou alimentaires) ou technique (bétonnière...) et pour les actions liées à la sécurité
	Vidange et remplissage des piscines de plus de 5 m ³ à usage uni-familial	Interdit, hors appoints en eau nécessaires au cours de la saison	Les besoins de chantier de piscine en cours de construction
	Lavage des voiries et cours	Autorisé	Impératif sanitaire avec utilisation de balayeuse-laveuse automatique
	Lavage des façades	Interdit	Travaux préparatoires à un ravalement de façade
	Lavage des réservoirs	Autorisé	Dérogation sanitaire délivrée par le préfet
	Fonctionnement des fontaines publiques en circuit ouvert sur le réseau d'eau potable	Autorisé	
	Arrosage des jardins potagers	Interdit de 9 h à 21 h	
	Arrosage pelouses et espaces verts	Interdit de 9 h à 21 h	Arrosage au goutte-à-goutte ou pied-à-pied
	Arrosage des massifs fleuris pleine terre, bacs et jardinières		
	Arrosage des golfs	Interdit de 9 h à 21 h	Greens et départs de golfs
	Arrosage des stades		
	Arrosage des pistes d'hippodromes et des carrières de centres équestres	Autorisé	
	Mesures relatives à la D.E.C.I.* : reconnaissances opérationnelles (SDIS01)	Autorisé	
Mesures relatives à la D.E.C.I.* : contrôle techniques périodiques (service public de D.E.C.I.* des communes ou EPCI)	Interdit sauf nécessité de service	La nécessité de service doit être validée par l'autorité de police de la D.E.C.I.* (maire ou président de l'EPCI, si transfert)	

		Alerte	Exceptions
Mesures relatives aux industriels et artisans		Les entreprises soumises par l'Inspection des Installations Classées à la fourniture d'informations complémentaires au titre de la mise en application du plan d'action national sécheresse doivent mettre en œuvre les mesures prévues dans leur plan d'économie de limitation des prélèvements et de consommation, de renforcement des contrôles de qualité de leurs rejets dans les eaux superficielles et souterraines, et de surveillance de l'impact de ceux-ci sur le milieu récepteur afin d'éviter les pollutions	Les usages de l'eau qui ne sont pas directement liés au processus industriel ou ne sont pas indispensables à l'activité de l'installation. Ces usages rentrent dans les mesures d'interdictions générales.
Mesures relatives aux prélèvements d'eau à usage agricole	Prélèvement dans eaux souterraines	Interdit du samedi 17 h au dimanche 21 h	Abreuvement des animaux. Arrosage : – des plantes sous serres, des plantes en pots et en conteneurs, – des vergers et pépinières, – pour bassinage des semis, – des cultures spécialisées (tabac, maraîchères, etc.).
Mesures relatives aux plans d'eau	Prélèvement dans eaux souterraines	Interdit	Appoints en eau nécessaires pour les plans d'eau exploités par un pisciculteur agréé ou exerçant une activité professionnelle.

* D.E.C.I. : défense extérieure contre l'incendie

FERMETURE DES VACANCES D'ÉTÉ

DU 2 JUILLET AU 11 SEPTEMBRE 2019

AMBÉRIEUX - EN - DOMBES	Fermeture les 16 et 17 août
ARS - SUR - FORMANS	Ouverture uniquement les vendredis, sauf le 16 août
BEAUREGARD	Ouverture uniquement chaque samedi du mois de juillet Fermeture du 30 juillet au 23 août inclus
CIVRIEUX	Fermeture les 13 et 17 juillet et du 24 juillet au 31 août inclus
FAREINS	Ouverture uniquement les mardis et samedis en juillet Ouverture uniquement les samedis en août Fermeture exceptionnelle le 17 août
FRANS	Fermeture du 2 juillet au 10 septembre inclus
MASSIEUX	Fermeture du 30 juillet au 31 août inclus
MISÉRIEUX	Ouverture uniquement les samedis en juillet et en août
REYRIEUX	Fermeture du 6 au 24 août inclus
SAINT - BERNARD	Fermeture du 5 août au 24 août inclus
SAINT - DIDIER - DE - FORMANS	Ouverture uniquement les vendredis du 5 juillet au 31 août
SAINTE - EUPHÉMIE	Pas de fermeture en juillet Ouverture uniquement les vendredis en août
SAVIGNEUX	Fermeture du 10 juillet au 06 septembre inclus
TOUSSIEUX	Fermeture du 1 ^{er} au 31 août inclus
TRÉVOUX	Fermeture du 30 juillet au 17 août inclus
VILLENEUVE	Fermeture du 1 ^{er} au 30 août inclus

DOMBES SAÔNE VALLÉE NOUS RAPPROCHE



ACLCL - Association Culturelle et Loisirs de Civrieux

Présence le samedi 7 septembre 2019 - 15h - Forum des associations de Civrieux

Association multi-activités ; adhésion annuelle familiale de 10 euros et cout propre à chaque activité.

Reprise des activités en septembre : Danse Modern'Jazz et Zumba, Pilates, Gymnastique d'entretien soir, Généalogie et Loisirs.

Ouverture activités :

- Gymnastique d'entretien (en journée) avec Mme BONY

- Peinture enfant avec Mme TAILHANDIER

- Peinture Adultes avec Mme BARBIERI

A l'étude : Yoga, Langue des Signes Française, discussions en langue anglaise, informatique.

Manifester votre intérêt pour ces activités auprès de l'association dès à présent

Et étude d'autres activités à proposer par vos soins.

Assemblée Générale ACLCL lundi 14 octobre 2019 à 20h en salle du Conseil de la mairie.

ACLCL Loisirs (reprise des activités de "Loisirs et Amitiés") :

les mardis après-midi tous les 15 jours : jeu de boules, de cartes et de société.

mardi 17 septembre 2019 : animation à partir de 14h avec gouter offert.

Rappel :

L'ACLCL propose à ces adhérents et aux habitants de Civrieux un **voyage de deux jours pour visiter les marchés de Noël en Alsace** le week-end du 5 et 6 décembre 2020.

Prix : 195 euros/personne sur la base de 30 participants, dégressif en fonction du nombre de personnes, 159 euros si plus de 45 participants

Options possibles :

- chambre individuelle (en nombre limité et soumis à accord préalable): 25 €/ personne

- la réduction enfant - de 12 ans partageant la chambre de 2 adultes payants (nombre limité) : -30 €/ enfant

IMPORTANT : Comme ce voyage est très recherché, **réservation obligatoire par chèque de 70 euros à l'ordre de "Philibert Voyages" avant le 25 septembre 2019**, avec identité des participants, éventuelles adaptations alimentaires et options souhaitées, à déposer sous enveloppe dans case postale ACLCL en mairie.

Chèque de réservation encaissé en octobre 2019 pour bloquer les chambres d'hôtel. - Solde sera demandé par chèque avant 25 septembre 2020 pour encaissement au plus tard début octobre 2020.

Informations : Alain LORANGE - 06 83 88 05 45 - aclc.civrieux@gmail.com

CivriZéro

WE 30 août et 1er septembre : Aubades (ventes de brioches Civrieux hors Bourg)

WE 6, 7 et 8 septembre 2019 - Vogue de

Civrieux et Aubades (ventes de brioches Civrieux Bourg)

Association CivriZero / Les classes en 0 de Civrieux

Mairie de Civrieux – 7 rue du Château – 01390 CIVRIEUX

Association RNA W012006821

courriel : civrizero@gmail.com

MANIFESTATIONS		
DATE	ORGANISATEUR	MANIFESTATION
30 août et 1er septembre et 6,7 et 8 septembre 2019	CivriZéro	Aubades
6, 7 et 8 septembre	CivriZéro	Vogue annuelle
7 septembre 2019	Municipalité	Forum des associations Place du Village - 15 h à 18 h
19 octobre 2019	Municipalité	Bourse aux jouets

DEGRADATIONS DANS LE VILLAGE

Malheureusement avec la fin de la période scolaire, nous constatons à nouveau des dégradations, voir la photo du WC public situé à côté du local jeunes. Ces dégradations ont un coût, et restent impunies. La commune demande en cette période sensible, vigilance et respect mutuel des biens publics.



REDUISONS NOS PESTICIDES

Pour mémoire, la commune a signé en janvier 2017 une charte d'entretien des espaces publics, sans pesticides. En conséquence, cela change effectivement l'environnement des espaces qui ne sont plus traités.

ENTRETIEN DU CIMETIERE

Nous comprenons que cela provoque des interrogations, voire des mécontentements. A terme nous souhaitons revégétaliser les allées qui ont été ensemencées cette année, elles seront tondues pour donner un aspect « tapis verdure » uniforme. Nous invitons les propriétaires des concessions à participer au nettoyage de proximité des pierres tombales. Ainsi nous croyons qu'à moyen terme le cimetière aura un aspect satisfaisant pour tous sans aucune pollution environnementale.

Comptant sur votre compréhension et votre adhésion pour aider la commune à respecter son engagement en matière de protection de l'environnement et en matière de santé publique.



ADHESION A LA DEMARCHE ZERO PHYTO

La population doit comprendre que la végétation qui envahit les espaces publics n'est pas un signe d'abandon, mais la conséquence d'un changement de pratiques, plus respectueuses de l'environnement et de la santé.

Des outils de communication existent, et si vous souhaitez soutenir la démarche, vous pouvez afficher par exemple sur votre boîte aux lettres une

affichette, disponible en mairie, ou sur le site du réseau FREDON « <https://www.fredon-auvergne.fr/Autocollant-Ensemble-reduisons-les.html> »



La 3^{ème} Fête du Tennis du TC Civrieux

Le 8 juin dernier de 10h à 20h

Comme chaque année au moment de Roland Garros, nous fêtons le TENNIS à Civrieux (porte ouverte à tous)

Cette année encore sous un soleil radieux et cette fois encore la fête du tennis a eu un franc succès, car de nombreux parents et enfants ont répondu présent, on a pu constater aussi un grand intérêt pour le Beach Tennis de la part des enfants, mais aussi des adultes.

LE PROGRAMME de la JOURNEE

Dès le matin à partir de 10h : Les enfants ont pu bénéficier d'une initiation gratuite avec prêt de raquettes.

Les adultes ont pu s'initier au Beach Tennis, installé pour l'occasion sur la pelouse du plateau sportif.

A Midi : Le Pic Nic Partagé en famille, a été l'occasion de passer un moment convivial avec les parents et les enfants, dans une ambiance décontractée et amicale.

L'après midi : Le tournoi des jeunes a été organisé avec 2 catégories d'âges.

De nombreux participants ont pu se départager sur le court.

Finaliste des moyens : Charlélie Barbier.

Vainqueur : Nicolas Leclerc.

Finaliste des Grands : Maxence Cuzel.

Vainqueur : Thomas Leclerc.

Vers 17h, la remise des récompenses à tous les enfants qui ont participé a eu lieu en présence de Marie Jeanne BEGUET maire de Civrieux.

De nombreux lots ont été distribués à chaque participant en plus d'une médaille et une magnifique coupe pour chaque Vainqueur.

Après ce moment solennel, les matchs adultes en doubles mixtes se sont déroulés dans la bonne humeur et chacun a pu exprimer ses talents de joueuse et de joueur.

Pour terminer cette belle journée sportive comme il se doit, le verre de l'amitié a été bien apprécié étant donné la température estivale.

Un grand merci à tous les participants et aux bénévoles. Nous vous attendons nombreux en 2020 pour les 20 ans du club.

Très cordialement, le Bureau du TC Civrieux

